

Appel à projets Recherche – NOUVEAUX ENTRANTS

Contexte

L'Institut de Microbiologie, Bioénergies et Biotechnologie (IM2B) est l'un des 13 instituts créés par Aix-Marseille Université en 2019, pour poursuivre la structuration du site en matière de recherche – formation – innovation, en améliorant le rayonnement et l'attractivité de ses communautés scientifiques, reconnues au niveau international. L'IM2B a pour ambition de développer un réseau de laboratoires de renommée internationale, s'appuyant sur plus de 350 personnels statutaires, pour renforcer la recherche et l'enseignement interdisciplinaires dans le domaine de la microbiologie et de ses applications en bioénergie, environnement et santé. Il vise à attirer les meilleurs scientifiques nationaux et internationaux en leur offrant un environnement de travail particulièrement adapté et à affirmer son potentiel auprès des partenaires socio-économiques.

Objectif de l'appel d'offres

L'objectif de cet appel à projets Recherche est de soutenir **l'installation des nouveaux.elles entrant.e.s.** Il s'agit de donner aux nouveaux entrants n'étant pas largement financés par ailleurs, les moyens d'amorcer **leur propre thématique de recherche**, tout en renforçant le dispositif de recherche du laboratoire d'accueil.

Actions ciblées

Les demandes de financement portent sur l'amorçage de nouveaux projets / nouvelles thématiques de recherche mis en œuvre au sein d'une **UMR de l'IM2B** et s'inscrivant dans au moins un des 4 axes stratégiques de l'Institut :

1. Biodiversités, mécanismes et machines moléculaires
2. Diversité des métabolismes et approches cellulaires
3. Dialogue inter-organismes
4. Biotechnologies : bioénergie, environnement, santé

Les projets peuvent porter sur de la recherche fondamentale ou appliquée, y compris finalisée et partenariale.

Conditions d'éligibilité

Cette action de l'IM2B est ouverte **aux nouveaux.elles entrant.e.s** faisant partie du périmètre de l'Institut. Elle s'adresse aux **Maîtres de conférences et Chargé.es de recherche recruté.es au cours des années civiles 2021 et 2022**, sur la foi du procès-verbal d'installation. Les Maîtres de conférences et Chargé.es de recherche recruté.es au cours de l'année civile 2020 sont éligibles en cas de congé maternité ou longue maladie en 2020 ou 2021.

En outre, le porteur du projet soumis ne doit pas être financé par une agence de financement (A*Midex, ATIP-Avenir, ANR, Marie Curie, ERC, FRM...) au moment de la labellisation.

Financement et gestion

L'IM2B alloue à cet appel à projets un **budget de 60 000 €** pour l'année 2023, pour financer à hauteur de **10 000 € maximum** des projets d'**une durée maximale de 1 an**.

Le financement demandé devra tenir compte des besoins réels du projet. L'éligibilité des dépenses est définie dans le règlement financier de la Fondation A*Midex et inclut la possibilité de gratification pour des stagiaires, notamment des étudiants en Master 2.

Le financement octroyé sera géré à partir de la ligne budgétaire ouverte pour l'IM2B au sein du budget de l'Université (Fondation A*Midex). Les actes de gestion des projets (ex : gestion des dépenses, convention de stage, etc.) seront initiés par le laboratoire dont dépend le/la scientifique, en lien avec la gestionnaire référente de l'IM2B et les services support d'AMU (Direction des affaires financières notamment).

Un rapport d'activité sera demandé à la fin du projet afin notamment, de mesurer les retombées de cet appel d'offres. Le suivi des retombées sera réalisé jusqu'à 2 ans après la fin du projet, pour mesurer l'effet de levier.

Calendrier prévisionnel

- Date de diffusion de l'appel à projets: Jeudi 30 juin 2022
- Date limite d'envoi des **dossiers complets**: Mardi 25 octobre 2022 à 13h00
- Réunion du Comité Recherche pour sélection des dossiers lauréats : fin novembre
- Communication des résultats : mi-décembre
- Dates de réalisation des projets lauréats : de janvier à décembre 2023

Modalité de soumission

Les dossiers complets doivent être adressés par courriel avant le **mardi 25 octobre à 13h**, à l'adresse : im2b-aap-recherche@imm.cnrs.fr, en précisant comme objet : « IM2B- AO-Nouveaux Entrants ».

Chaque dossier fera l'objet d'un fichier unique comportant :

- le document de candidature suivant le modèle fourni par l'IM2B et ses instructions de mise en page,
- en annexe, le CV du/de la scientifique.

Pour être recevables, les dossiers doivent être complets, au format indiqué, et soumis avant la date et l'heure limite de dépôt indiqués.

Modalité et critères de sélection

Le comité Recherche de l'IM2B sera chargé d'évaluer les candidatures et de sélectionner les lauréats. Chaque dossier sera expertisé par deux membres du comité Recherche, dont un rapporteur, selon une grille d'évaluation préétablie. Au regard de l'ensemble des évaluations et à l'issue d'une décision collégiale, les projets lauréats seront sélectionnés.

Critères de sélection :

1) La qualité du projet sera appréciée au regard de deux caractéristiques : la nouveauté / l'originalité du projet par rapport à l'équipe d'accueil et la prise de risque au regard de l'état de l'art.

2) Mise en œuvre du projet : adéquation entre le profil du candidat et le projet scientifique, cohérence du projet avec la stratégie du laboratoire afin d'en assurer la faisabilité à moyen terme.

3) Impact potentiel du projet: effet de levier recherché pour poursuivre le projet en cas de succès.

Contacts

Pour toute information ou question sur cet appel d'offres, merci de contacter Agnès Kammoun (agnes.kammoun@univ-amu.fr / 04 91 16 42 97)

Annexe

Règlement financier A*Midex ([accès restreint](#))